UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Diagnostic stratégique des entreprises du secteur des services : secteur du tourisme, pp. 337-388,

RUTAKE Pascal; NIJIMBERE Denise

2010-08
UB, Cahiers du CURDES
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/670

RUTAKE Pascal, NIJIMBERE Denise, Diagnostic stratégique des entreprises du secteur des services : secteur du tourisme, pp. 337-388, Cahiers du CURDES n° 11, Aout 2010.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES SERVICES : SECTEUR DU TOURISME

P. RUTAKE & D. NIJIMBERE

Université du Burundi, FSEA-CURDES, B.P.1049 Bujumbura, Burundi

Ministère de l'environnement: Office National du Tourisme.

Résumé du travail :

Diagnostic Stratégique des Entreprises du secteur des services : le secteur du tourisme

Pour faire un diagnostic du secteur du tourisme, les réponses doivent être apportées aux questions suivantes : Où sommes- nous ? Où voulons – nous aller ?

L'activité touristique au Burundi est encore dans un état embryonnaire. C'est une activité mal connue non seulement des leaders, mais aussi du simple public externe du Burundi.

Les infrastructures touristiques sont toujours insuffisantes, comme la télécommunication, l'hébergement, le transport.

Conscient de cette situation, il s'est avéré nécessaire de faire un diagnostic du secteur afin d'améliorer la situation, socio- économique du pays.

C'est un travail qui doit être organisé en trois chapitres. Le premier consacré aux différents aspects théoriques du secteur touristique, c'est-à-dire le Diagnostic stratégique des entreprises du secteur du tourisme et le tourisme dans le monde ; le second à l'analyse SWOT du secteur

touristique au Burundi ; et le dernier aux propositions de stratégie de développement du secteur touristique au Burundi.

Le diagnostic Stratégique du secteur du tourisme est une méthode d'analyse sur le plan interne et externe des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités de l'entreprise et de ses domaines d'activités stratégiques ; de les comparer à celles de la concurrence afin d'évaluer la position relative de l'entreprise en question.

La dégradation de la faune et de la flore fait disparaître les attractions touristiques naturelles les plus essentielles pour les visiteurs.
Néanmoins, le tourisme au Burundi offre encore des opportunités de développement du secteur du tourisme sous deux formes : les autorités du pays ont une volonté manifeste de développer prioritairement ce secteur via le partenariat secteur public – secteur privé ; et le potentiel touristique burundais qui est très facilement exploitable (toutes les sites touristiques sont accessibles).
En plus, l'intégration du Burundi dans les différentes communautés sous régionales et internationales le permettra de bien faire le marketing touristique grâce à la facilitation de la circulation des biens et des personnes, et l'établissement d'un bon climat des affaires.
Concernant la Stratégie de développement durable du secteur du tourisme au Burundi, les mécanismes de protection de l'environnement doivent être basés sur la sensibilisation de la population à l'importance de protéger les ressources naturelles. En plus, les décideurs politiques doivent prendre en compte les questions

environnementales dans tous les programmes de développement et de reconstruction d'après-guerre.

Introduction générale

Le secteur du tourisme est un secteur très sensible à l'environnement sécuritaire d'un pays.
Pour faire un diagnostic de ce secteur, les questions suivantes sont à répondre :
Où sommes- nous ?
Où voulons – nous aller ?

Avant l'éclatement de la crise de 1993, l'activité touristique était encore dans un état embryonnaire. Les autorités politiques du pays ont longtemps placé le tourisme parmi les priorités des gouvernements successifs, mais à cause de la crise, il était difficile pour l'Office National du Tourisme (ONT), une institution chargée de la promotion du Burundi, d'initier des activités concrètes pour réellement faire avancer ce secteur. Pendant cette période, l'Office National du Tourisme détenait quelques outils promotionnels comme des dépliants, un guide touristique, des posters, etc. Il pouvait aussi profiter des événements internationaux tels que les foires internationales.

Mais son action a toujours été, au fil des ans, handicapée par le manque de professionnalisme, ainsi qu'une méthode de travail tenant compte des atouts et contraintes du moment. Par conséquent, l'activité

touristique était mal connue non seulement des leaders, mais aussi du simple public externe du Burundi. Les touristes affluant du monde entier, préféraient d'autres destinations de la sous région, tels que la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, etc. ceci par manque d'informations nécessaires sur les potentialités touristiques du Burundi.

De plus, le Burundi n'est pas fortement intégré dans la Communauté Est Africaine comme le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, qui sont membres et ont déjà un secteur du tourisme très développé. Cela met l'industrie burundaise en désavantage par rapport à ses concurrents régionaux en termes de garantie de la qualité des produits et services, la valeur d'argent et un environnement sain pour l'esprit d'entreprise.

Les infrastructures pour le tourisme sont toujours insuffisantes, comme la télécommunication, l'hébergement, le transport. Toutefois, il est attendu que le Burundi soit un pays avec de bonnes connections de télécommunications, et que d'ici peu les investissements des différentes entreprises peuvent développer ce domaine.

Conscient de cette situation, le secteur privé burundais s'est depuis septembre 2008 organisé sous une nouvelle structure dénommée « Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi : CFCIB ». Les statuts actuels de cette structure faîtière prévoient douze chambres sectorielles dont la Chambre Sectorielle de l'Hôtellerie et du Tourisme du Burundi « HTB », la première Chambre Sectorielle officiellement constituée et agréée par l'Ordonnance Ministérielle n° 530/665.

Quant au gouvernement, une étude permettant l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable du tourisme est encours, grâce à l'appui financier du PNUD et de l'OMT. C'est une stratégie qui aidera le Burundi à exploiter ses potentialités touristiques et à prévenir les menaces éventuelles du secteur touristique via le plan d'actions et programme d'activités prioritaires.

Le secteur du tourisme au Burundi sera dans ce travail diagnostiqué en trois chapitres. Le premier sera consacré aux différents aspects théoriques du secteur touristique ; le second se penchera sur l'analyse SWOT du secteur touristique au Burundi ; et le dernier parlera des propositions de stratégie de développement du secteur touristique au Burundi.

Chapitre I : Approche théorique et conceptuelle du Diagnostic stratégique des entreprises du Secteur du tourisme.

Le secteur touristique est un secteur particulier. Raison pour laquelle son diagnostic stratégique nécessite une attention particulière dans la mesure où un produit touristique n'est pas palpable comme un autre produit fini provenant par exemple d'une entreprise de production. Les entreprise touristiques n'ont pas de fonctions claires sur lesquelles peut se baser une analyse stratégique. Ce faisant, la première section parlera du Diagnostic stratégique des entreprises du secteur du tourisme. La deuxième section est consacrée au tourisme dans le monde.

I.1.Le Diagnostic stratégique des entreprises du secteur du tourisme.

Le diagnostic Stratégique est une méthode d'analyse sur le plan interne et externe des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités de l'entreprise et de ses domaines d'activités stratégiques ; de les comparer à celles de la concurrence afin d'évaluer la position relative de l'entreprise en question.

Le diagnostic stratégique permet d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise, son positionnement par rapport à la concurrence nationale et internationale, et de mener, avec elle, la réflexion sur ses projets de développement[39].

Le diagnostic stratégique est constitué d'une analyse organisationnelle, technique, commerciale et financière de l'entreprise. Il intègre également le positionnement de l'entreprise par rapport à la concurrence.

[39] http://www.eme.ma/html/eme2_02_01_02.htm P1; **Diagnostique stratégique des entreprises du secteur des services**

Cette analyse débouche sur des propositions d'amélioration reprises dans un *plan d'action* définissant un ensemble de mesures stratégiques à mettre en place par l'entreprise à court, moyen et long termes.

L'entreprise évolue dans un environnement, avec lequel elle interagit. *L'analyse stratégique* consiste alors à *porter un diagnostic* sur la situation de l'entreprise dans son environnement.
Il s'agit d'un diagnostic externe et interne. Le diagnostic externe porte sur l'étude de l'environnement, de la concurrence et du domaine technologique pour en dégager les menaces et les opportunités. Tandis que le diagnostic interne porte sur l'appréciation des forces et faiblesses de l'entreprise. Les réponses à l'analyse de menaces, opportunités, forces et faiblesses sont un préalable indispensable à la construction d'une stratégie.

I.2. Le tourisme dans le monde

Le tourisme est un des secteurs économiques à plus forte croissance au monde, mais il est aussi un des moins réglementés.

On distingue deux sortes de tourisme :

- le tourisme traditionnel ou tourisme de masse ;
- le tourisme éthique (durable ou écotourisme).

❖ **. Le tourisme traditionnel**

Le tourisme traditionnel est lié principalement à la détente, au divertissement, à l'escapisme, en acquérant dans un plus grand degré un contenu d'une activité intensive et variée.

Le tourisme de masse peut être néfaste à plusieurs égards.

D'un point de vue humain, la consommation par les touristes des plages ou autres n'est pas bénéfique que l'on pourrait le croire pour les populations locales. En effet, le tourisme de masse profite peu aux populations locales du fait qu'il tombe souvent dans les mains de sociétés étrangères en laissant aux communautés locales des charges d'infrastructures, avec des emplois précaires et mal payés.

D'un point de vue environnemental, l'aspect le plus frappant est la prolifération d'ordures abandonnées par les touristes dans la nature, ainsi que les constructions en matériaux non dégradables de façon anarchique. Or, ce phénomène n'a pas que des conséquences esthétiques. Il est aussi quelques fois responsable, de la transformation des milieux naturels (ex : la déforestation), de la fragilisation des sols et par suite d'une vulnérabilité plus grande aux catastrophes naturelles[40].

Face à ces conséquences du tourisme de masse et motivés par une expérience touristique plus riche, de plus en plus de gens se sont mis à la recherche d'un type alternatif de tourisme, qui respecte les

[40] Notons qu'une surexploitation des sites touristiques est suivie de l'abandon

personnes et la nature. De plus, les effets néfastes du tourisme de masse, connus en Europe depuis plusieurs décennies, tendent à affecter les pays non occidentaux désormais facilement accessibles. Ces effets sont de surcroît renforcés par l'iniquité structurelle des relations Nord-Sud[41]. Face à cette situation émerge une nouvelle forme de tourisme axée sur le développement durable, respectueuse des hommes, de leur culture et de leur environnement : le tourisme éthique.

❖ **.Le tourisme éthique (durable ou écotourisme)**

Le tourisme éthique peut revêtir différentes formes : écotourisme, tourisme communautaire, tourisme en faveur des pauvres. Mais tous les modèles ont en commun un objectif : ***avoir le plus faible impact possible sur l'environnement et la culture locale, tout en aidant à créer les revenus et des emplois pour les communautés locales.***

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) considère que le tourisme éthique est un tourisme qui doit respecter trois exigences fondamentales suivantes:

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant, et

[41] Mohamed Labi Bouguerra, **Environnement et Développement durable** : Enjeux et Défis , 2000, 5P

leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et la tolérance interculturelles ;

- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis , notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil , et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté .

En fin de compte, on estime que le « Nouveau Touriste » est un « touriste qui réfléchit », qui possède une conscience sociale.

Au niveau mondial, on associe généralement à l'accélération de la circulation des marchandises et de l'information, l'accroissement de la circulation des personnes.

Les voyages au quatre coins ne sont plus l'apanage de quelques privilégiés mais sont aujourd'hui accessibles à une frange beaucoup plus large de la population.

Le tourisme éthique exige des produits diversifiés, une planification et un contrôle efficaces et une diffusion des bonnes pratiques.

Néanmoins, le tourisme éthique (durable) coûte plus cher que le tourisme de masse, mais avec les progrès de la prise de conscience écologique, de plus en plus de gens sont disposés à payer un prix relativement élevé pour un produit de haute qualité. C'est-à-dire des

vacances saines, actives et intelligentes, qui ne mettent pas la nature en danger mais contribuent à sa protection.

Chapitre II .Le secteur du tourisme au Burundi

L'amélioration récente de la situation sécuritaire du pays permet d'espérer le développement du secteur du tourisme au Burundi. La guerre et l'embargo ont isolé le Burundi du reste du monde.

Depuis plusieurs décennies, les autorités du pays ont placé le tourisme parmi les priorités du gouvernement, mais aucune action concrète d'envergure n'a fait avancer ce secteur.

Dans cette logique, elles avaient créé un Office National du Tourisme, un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière par Décret – loi n°I /32 du 26 janvier 1972 en se basant sur le Décret – loi n°I/6 du 19 décembre 1966 portant organisation des pouvoirs législatifs et réglementaires ; sur avis de la commission interministérielle chargée des questions économiques et financières, et de celui du Conseil des Ministres.

C'est un Office qui a son siège à Bujumbura, mais qui peut ouvrir des succursales, agences et bureaux dans un autre endroit tant au Burundi qu'à l'étranger.

L'Office National du Tourisme du Burundi est chargé de :

- promouvoir le tourisme au Burundi sous toutes ses formes ;

- promouvoir la coordination des divers organismes et entreprises intéressés au développement du tourisme ;
- examiner et orienter les initiatives diverses en matière d'équipement collectif en collaboration avec les services publics ou para publics intéressés ;
- organiser les fonctions d'accueil et d'informations, en ce domaine. Il peut, cependant déléguer une partie de ce rôle aux organismes sur place assumant déjà cette mission et de prendre des contacts avec des organismes internationaux ou étrangers s'intéressant au tourisme.

Il peut être chargé de l'exploitation d'installations touristiques et sportives, d'organisations de fêtes et de manifestations artistiques et culturelles.

II. 1. : L'analyse du potentiel favorable au développement du secteur du tourisme au Burundi

❖ **La situation géographique et socio-économique du Burundi**

Le secteur du tourisme est un secteur fragmenté et complexe avec des relations étroites avec d'autres secteurs. L'approche de ce secteur doit être adaptée à cette complexité et à chaque région.

La position du Burundi au centre de l'Afrique, sa topographie formée de collines et montagnes, son territoire combinant à la fois des terres fermes, des terres aquatiques et une diversité des conditions éco climatiques confèrent au Burundi une grande richesse d'espèces végétales et animales et d'écosystèmes naturels diversifiés. Il a un climat équatorial modéré avec une saison pluvieuse et une saison sèche.

Avec une superficie de 27830km², le Burundi est coincé entre les domaines orientaux et zambézien de la région soudano zambézienne.

D'abord, le domaine oriental regroupe les formations de l'Imbo dans la région de la plaine de la Rusizi et la plaine côtière du lac Tanganyika jusqu'au Nord de Rumonge ; ensuite, les formations du Burundi central dans la région du plateau central et ; enfin, les formations du Bugesera au Nord-Est du pays.

Le domaine zambézien occupe la partie Sud-Ouest, partant de Rumonge jusqu'à Nyanza-Lac. Il remonte ensuite vers le Nord contre la frontière tanzanienne jusqu'à l'extrême Nord du Kumoso-Buyogoma. C'est le domaine des forêts claires (forêts tropophiles) du type miombo et des savanes.

Le Burundi est aussi marqué par des influences guinéo-congolaises avec la formation périguinéenne de la plaine côtière du lac Tanganyika au sud de Rumonge à Kigwena; ses hauts sommets font partie de la région afro-montagnarde. Cette dernière comprend la forêt ombrophile de montagne abritant une riche diversité biologique dont beaucoup d'espèces endémiques pour le Burundi.

Quant à la production, elle est composée par les produits agricoles et animaux : café, coton, thé, sorgho, bananes, manioc, sucre, viande, lait, cuir.

De plus, les forces du secteur touristique burundais se manifestent aussi et surtout à travers le potentiel énergétique et naturel

- **. L e potentiel énergétique**

Le Burundi présente un potentiel en énergies hydroélectriques et en énergies renouvelables.

- **. Le potentiel hydraulique**

Le potentiel hydraulique du Burundi présente une puissance théorique de 1 700 MW dont 300 MW économiquement et techniquement exploitable, avec 32 MW qui sont seulement exploités, soit 10,6%. Cependant, beaucoup de contraintes freinent actuellement l'accessibilité au potentiel hydraulique. Il s'agit notamment :

(i) des frais d'investissement très élevés,

(ii) de l'habitat dispersé en milieu rural, et

(iii) d'un très faible pouvoir d'achat de la population.

- **. Les autres énergies renouvelables**

S'agissant des autres énergies renouvelables, le potentiel est également important.

Pour l'énergie solaire, l'ensoleillement global moyen est estimé à 5 KWh/m²/jour disponible sur toute l'étendue du pays. Cela permet la faisabilité de toutes les applications photovoltaïques et thermiques dans la gamme des basses et moyennes températures.

L'exploitation du ***biogaz à biomasse*** est également possible dans certains milieux où la concentration humaine est importante, notamment dans les prisons, les écoles, les camps militaires. Outre ce grand potentiel énergétique, le Burundi dispose de nombreux sites touristiques et est en position stratégique par rapport aux pays limitrophes, à savoir : les aires protégées facilement accessibles.

- **. Les aires protégées du Burundi**

Le pays compte plusieurs parcs nationaux, de réserves forestières naturelles, de paysages protégés et autres curiosités touristiques.

↓ . *Parcs nationaux et leurs caractéristiques*

L'écotourisme peut s'organiser dans les parcs suivants :

- **Parc National de la kibira** (site de Rwegura et Teza) :

Le parc s'étend du Nord au Sud sur 75 km, 7 à 8 km d'Est en Ouest et il est situé entre 1550 et 2666m d'altitude. Il couvre 40.000 ha.
Ce parc s'étire sur plusieurs types d'écosystèmes. Entre autres : les forêts de la crête Congo-Nil, les forêts montagneuses (les forêts de Nyungwe, prolongement de la Kibira burundaise), et les forêts des Birunga au Rwanda.

Toutes ces forêts ont presque la même faune et flore. A la place des gorilles qu'on trouve un peu ailleurs, ici, on rencontre surtout ***des chimpanzés***. La forêt de la Kibira appartient à l'ensemble des forêts afro-montagnardes. On y trouve des espèces ***d'oiseaux endémiques*** comme la très rare timalie à colier(qu'on ne retrouve que dans la forêt d'Itombwe en RDC). On y trouve aussi de ***grands calaos, divers singes*** et une ***flore luxuriante***.

- **Parc National de la Rusizi**

Situé aux portes de la ville de Bujumbura, au Nord de celle-ci, c'est un parc en partie situé en zone semi-aride et au bord de la rivière Rusizi séparant le Burundi et la RDC. Il comprend aussi une zone humide avec ***des lagunes*** et des ***étangs aux crocodiles*** et

hippopotames. On y trouve beaucoup plus d'antilopes, et en plus d'elles, des hippopotames (au Sud), des crocodiles (au Sud), ***le pluvier fauve, le bécasseau rousset,le bécasseau de Bonaparte, les célèbres hyphaene benquellensis venticosa***(espèce qu'on trouve uniquement dans cette partie de la plaine Rusizi), une foule d'oiseaux parmi lesquels se trouvent des migrateurs venus d'Europe et d'Asie, etc.

La partie Sud du Parc National de la Rusizi est accessible[42]. C'est à une dizaine de km de la capitale de Bujumbura dans la basse plaine de la Rusizi le long de la frontière congolaise. L'entrée de ce secteur du delta est située le long de la RN4 (Bujumbura-Uvira, après le grand pont des Républicains sur la grande Rusizi. Le visiteur peut parcourir 1 à 5 km à pieds dans ce secteur et contempler ses bancs de sable et ses lagunes qui abritent des hippopotames, des crocodiles. Le parc s'ouvre au Sud sur les ***palmeraies***.

L'entrée du secteur palmeraie est située à 12,5 km sur la route Bujumbura-Rugombo (RN5). On peut entrer dans ce secteur tout au long de la RN5 jusqu'à 30 km. Les curiosités principales qu'on trouve dans ce secteur sont essentiellement les palmeraies, les savanes sub-arides abritant des antilopes et beaucoup d'oiseaux tant aquatiques que terrestres. On peut parcourir le secteur à pieds ou en voiture à l'aide des guides toujours disponibles aux différentes entrées du parc.

[42] Il faut noter qu'il n' y a pas d'animaux dangereux ; ce qui permet de faire des randonnées à pieds et découvrir sa faune et sa flore originales. C'est un parc recommandé pour tous ceux qui font le premier contact avec la nature africaine. L'accessibilité est favorisée par l'existence de deux routes macadamisées, la RN5 et RN2. Les visiteurs du parc peuvent se restaurer à Bujumbura mais aussi, il y a possibilité de grillades rustiques à Gatumba.

- **Parc National de la Ruvubu (centre-nord-Est)**

Il est situé de part et d'autre de la rivière Ruvubu dans les provinces de Ruyigi, Karusi, Muyinga et Cankuzo.

Il s'étend à la fois sur les écosystèmes savanicoles et forestiers. Dans ce parc alternent des collines rocailleuses avec des savanes densément boisées mais aussi avec des ***galeries forestières*** de toutes sortes. C'est le plus grand parc du pays. Il a une superficie de 50.000 Hectares.

Le parc a une originalité due à :

Sa **faune originale** constituée ***d'antilope rouanne, l'oréotrague, l'hylochère et le colobe rouge***. A côté de ces espèces rares, on trouve le ***cobe des roseaux, le céphalophe de Grimm, le guib harnaché, le buffle, le potamochère, le phacochère, le babouin, le grivet et le cercopithèque à diadème.*** On y trouve de ***petits animaux nocturnes*** qu'on trouve rarement dans les autres parcs est-africains. C'est le cas des ***francolins à collier, le barbu de Macloun, le pie- grieche de Souza, l'astrild vert à collier, etc.***

Sa flore encore peu inventoriée comprend des espèces zambéziennes et des espèces montagnardes de la cuvette de la RDC.

L'entrée de Gasave dans ce parc est située sur la RN16 Muyinga-Cankuzo à 30 km de Muyinga et à 216 km de Bujumbura via la RN1 et la RN6 (Bujumbura-Kayanza-Ngozi-Muyinga). On peut atteindre le même poste d'entrée via Gitega par la RN2 et la route Gitega-

Muyinga. L'entrée de Muremera est située sur la RN16 Muyinga-Cankuzo à Kigamba (22 km de Cankuzo et à 241km de Bujumbura).

Cette réserve offre des vues splendides sur les paysages du parc et la haute vallée de la Kayongozi.

↓ . Réserves forestières naturelles

Parmi ces réserves, sites d'écotourisme, on recense :

- **La forêt de Bururi**

Elle s'étend sur 3200 hectares. Elle est très ancienne et surtout isolée par rapport à l'ensemble des autres forêts de la Crête Congo-Nil. Le climat y est sec avec une saison sèche plus longue qu'au Nord de la crête. On y trouve le ***touraco de Livingstone*** qui remplace le touraco à bec noir qu'on trouve dans la Kibira. Au niveau de la végétation, on trouve des ***espèces endémiques*** dans la vallée de la rivière Siguvyaye.

- **Les réserves de Nyakazu et de Mwishanga**

Elles sont situées sur un relief accidenté ***comprenant les chutes de la Karera*** pour Mwishanga et la grande faille dite ***"faille des Allemands***" pour la réserve de Nyakazu. Elles constituent un paysage pittoresque et abritent de vestiges extraordinaires constitués de végétations naturelles, en l'occurrence les savanes.

- **Réserve naturelle de monge**

Tout comme la Kibira, la Réserve Forestière Naturelle de Monge est dominée par une forêt ombrophile de montagne. Les arbres dominants sont ***Entandrophragma excelsum, Parinari excelsa, Hagenia abyssinica***. Très fragmentée, la forêt occupe en total 5 000 hectares.

Sa faune est constituée fréquemment ***des Cercopithecus mitis, Canis adustus et Papio anubis.***

- **Réserve Naturelle de Rumonge (à 75 km de Bujumbura)**

Située dans la partie occidentale et méridionale à une altitude d'environ 850 m, cette Réserve Naturelle occupe une superficie d'environ 6 00 hectares. Elle est constituée en totalité ***de forêts claires à Brachystegia.***

La faune y est principalement formée ***de Primates*** (Papio anubis, Pan troglodytes et Cercopithecus aethiops). On y rencontre également ***des antilopes*** dont Sylvicapra grimmia est le plus observé. Les reptiles de cette réserve sont souvent ***des ophidiens*** (Python sebae, Dendroaspis jamesoni, Dispholidus typus kivuensis, etc.).

Comme autres réserves, capital potentiel pour le développement de l'écotourisme, on identifie:

- La réserve naturelle de Rukoko(nord-ouest de Bujumbura) ;
- La réserve naturelle de vyanda (4500 hectares) ;
- La réserve naturelle du lac rwihinda (425 hectares) ;

⸸ . Paysages protégés [43]

Un paysage protégé est un aspect, une image du Burundi révélatrice de sa culture et de son histoire. C'est une étendue d'une région qui s'offre pour observation. C'est la zone considérée comme un système complexe de relations fait d'aspects objectifs relevant du fonctionnel, du technique et du scientifique et d'aspects subjectifs dépendant de la perception, de la sensibilité, de l'histoire, de la culture et de l'état d'âme de chacun.

Les paysages protégés constituent le résultat d'une protection de la nature, dans le but de sauvegarder le caractère touristique d'une région. A cet effet, on peut noter :

- **Paysages protégés de gisagara**

Se localisant à l'Est du pays, le Paysage Protégé de Gisagara occupe environ 6126 ha dont la zone naturelle recouverte de végétation est d'environ 2913,5 hectares. L'altitude varie entre 1230 m à 1600 m. Dans cette aire protégée, on distingue des ***forêts claires*** dominées par Brachystegia et Julbernadia à 82 % de la végétation, ***des savanes***

[43]http://bch-bdnaturalsciences.be/burundi/contribution/paysageaquatique.pdf 2P; **Les paysages naturels au Burundi**

boisées, des savanes arborées, des savanes herbeuses et des galeries forestières.

Le céphalophe de Grimm (Sylvicapra grimmia) est l'antilope la plus observable. L'inventaire de petits mammifères donne 22 espèces dont les Insectivores et les Rongeurs sont les plus abondants. On observe également quelques ***Primates*** (Cercopithecus aethiops, Galago senegalensis et Cercopithecus mitis).

L'avifaune compte 60 espèces dont les plus remarquables sont Agapornis pullaria, Poicephalus meyeri et Treron calva. On y observe également des espèces telles que Varanus niloticus, Dendroaspis jamesoni et Naja nigricollis. L'inventaire des poissons donne 9 espèces dont les plus abondantes appartiennent au genre Barbus. La faune batrachologique compte plus de 12 espèces dont les plus abondantes appartiennent aux genres Ptychadena et Bufo. Phrynomerus microps est aussi une espèce observée principalement dans cette localité.

- *Paysages Protégés Mukungu-Rukambasi (5000 hectares) et Mabanda/Nyanza-Lac (3500 hectares)*

Se localisant au Sud du pays à une altitude comprise entre 900 et 1600 m, ces Paysages Protégés occupent environ 8500 hectares dont la zone naturelle recouverte de végétation est d'environ 3728,9 hectares. Dans ces aires protégées, on distingue ***des forêts claires*** dominées par ***Brachystegia, des savanes boisées, des savanes arborées, des savanes herbeuses, des galeries forestières submontagnardes et des prairies***

basses. Les espèces caractéristiques de ces aires sont Papio anubis, Pan troglodytes et Orycteropus afer.

- **Paysages protégés de Kinoso (480 hectares)**

Situé au Sud du pays, ce paysage a une altitude de 1450 m environ Il occupe environ 1971 hectares dont seulement 480 hectares recouverts de végétation. On y observe ***des savanes à Parinari curatellifolia, Hymenocardia acida et Entada abyssinica et des galeries forestières.***

L'avifaune compte plus de 50 espèces déjà inventoriées dont Crinifer zonorus et Musophaga rossae sont les plus remarquables. L'inventaire des reptiles donne actuellement 10 espèces dont Natriciteres olivacea est très fréquemment rencontré en milieu humide. La faune ichtyologique peu étudiée compte 5 espèces dominées par celles du genre Barbus.

- **.Autres curiosités touristiques** :

A part les parcs, les réserves et les aires protégées, il y a au Burundi d'autres curiosités touristiques :

Les Lacs aux oiseaux (Au nord à Kirundo : 200 km de Bujumbura) ***; Les grands sommets*** tels que : Heha, Gikizi, Teza, Twinyoni ***; Pierre Livingstone*** (13 Km au sud de Bujumbura) ***; Les eaux thermales de Muhweza*** (Rutovu-Bururi) ***; Les eaux thermales de Ruhwa*** (cibitoke) ***;Mausolée du Prince Louis Rwagasore*** (Héros de l'Indépendance Nationale) ***; Musée Vivant de Bujumbura ; Musée National de Gitega ; Monument de l'Unité ; Monument du militaire inconnu ; Pyramide de la Source du Nil à Rutovu*** (115km de

Bujumbura, au Sud-Est) ***; La Croix de Misugi et l'Eglise de Muyaga ; Mausolée des martyrs de la fraternité à Buta ; Les domaines et tombeaux royaux*** (nord-centre-ouest) ***; Le site des tambourinaires de Gishora ; Le Boma allemand de Gitega ; Le cimetière allemand de Cibitoke ; La Lourde burundaise de Mugera ; Mémorial du génocide d'octobre 1993 à Kibimba***[44].

II.2. L'analyse des contraintes au développement durable du secteur du tourisme au Burundi

Les faiblesses du secteur touristique au Burundi résident à plusieurs niveaux, à savoir : la conservation, la protection et la gestion de l'environnement, où se situe le principal produit touristique.

Certes quelques actions ont été menées en matière de création d'aires protégées et d'essai de gestion de l'environnement. Néanmoins, le constat général est la faiblesse dans la conservation, la protection et la gestion de l'environnement. L'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers est aggravée par la méthode dirigiste de gestion de l'environnement par l'Etat en impliquant très faiblement ou pas les communautés locales.

[44] Toute randonnée touristique peut s'effectuer en une journée et on peut rentrer à Bujumbura ou loger dans l'une des villes provinciales de choix. Les sites touristiques sont tous accessibles par voie routière. Presque toutes les routes sont bitumées. Le transport par avion à l'intérieur du pays est une exception étant donnée l'irrésistible attraction du paysage naturel du Burundi, les dimensions du pays et de la bonne qualité des routes. Toutefois, le transport aérien se pratique également.

Les infrastructures éco touristiques ont été sérieusement détruites par la guerre. Les touristes aussi ont été découragés par les belligérants. La reconstruction et la relance de l'écotourisme a commencé timidement depuis 2008 ; les moyens financiers disponibles ne permettent pas d'accélérer l'allure.
De plus, le secteur du tourisme au Burundi ne dispose pas de statistiques fiables, données très indispensables pour le calcul de la Balance des Paiements en économie nationale.

Certes, le tourisme est devenu un secteur très important pour la promotion socio-économique du pays en raison de sa capacité à générer des revenus et à créer des emplois.
Toutefois, le tourisme est aussi une industrie multisectorielle avec de nombreux intervenants, et comme une demande d'approvisionnement des industries, il a toujours été ***difficile d'évaluer l'impact économique réel du tourisme sur l'économie nationale au Burundi, afin d'inciter les décideurs politiques de s'y investir.***

Un autre handicap réside dans ***la difficulté d'acquérir une compréhension du comportement des touristes et des modes de consommation.*** Ce qui nécessite une mise en place d'une méthode de compilation et d'évaluation des statistiques exactes, efficaces et rapides.

II.3. Les menaces du secteur du tourisme au Burundi

Le grand défi à lever est la conservation, la protection et la gestion des ressources naturelles de manière durable dans le contexte d'une population pauvre dans un pays surpeuplé où plus de 90% vivent d'une agriculture de subsistance.

Dans beaucoup des régions les plus spectaculaires du Burundi, l'abattage des arbres pour le bois de feu et la construction anarchique des maisons s'avèrent des problèmes fondamentaux, car les visiteurs sont à la recherche constante de destinations nouvelles et intactes. La végétation a subi des dommages et les habitats de faune et de flore sauvage sont détruits. La prolifération d'ordures abandonnées par les touristes et par la population (bouteilles, cannettes, matières plastiques et papier de toilette, les boîtes de savon, les piles de radio, etc.) ont laissé et laisse encore des cicatrices sur le sol et dans l'eau. Les rivières et les versants sont contaminés par les déchets humains et solides et les eaux usées non traitées car, la population lave directement des habits au bord des lacs et des rivières.
La dégradation de la faune et de la flore fait disparaître les attractions touristiques naturelles les plus essentielles pour les visiteurs.

Cette dégradation est causée également par le déboisement excessif pour le bois – énergie, les pratiques agricoles inappropriées (utilisation des feux de brousse, des morcellements des exploitations suite à l'héritage : exploitation excessive et sans jachère), et la mauvaise maîtrise de l'eau.

En plus, au Burundi l'espace géographique n'est pas utilisé de façon planifiée. Les villes s'étendent sur des espaces propices à l'agriculture au détriment de la production agricole et la planification agricole ne tient pas compte des potentialités de chaque région. Si on regarde à gauche et à droite, on se rend compte que la dégradation des terres est un phénomène généralisé au Burundi (destruction de la biodiversité, érosion, disparition des ressources, etc.) alors que la sauvegarde du capital « sol » devrait être une préoccupation nationale.

A titre d'exemple, une sécheresse récemment installée au nord du pays est l'une des conséquences de la dégradation de l'environnement à travers l'abattage des arbres. La population agricole surprise par le phénomène de sécheresse aggrave encore la situation en recherchant les terres vierges des parcs nationaux et des réserves naturelles et s'adonne au braconnage.

Pourtant, tout cela se fait au moment où le code de l'environnement stipule en son article 29 que « la préservation des sols est un devoir écologique national et individuel ».

En fait, la protection de l'environnement se heurte à un problème de mentalité. Les femmes qui sont surtout les éducateurs capables de bien véhiculer l'information sont dans l'ignorance. Or, le respect de l'environnement et sa sauvegarde conditionne le cadre de vie et améliore l'image du pays et par conséquent attire les touristes

Une autre menace se trouve au niveau du lac Tanganyika. Pendant la saison sèche, le Burundi connaît également une diminution sensible de l'eau, qui se manifeste au niveau des eaux du lac Tanganyika. Le lac Tanganyika, un important réservoir d'eau potable dont dispose le pays avec son port situé dans la capitale Bujumbura connaît parfois des difficultés pour l'accostage des bateaux, une voie touristique importante.

De plus, le Burundi puise l'essentiel de l'énergie électrique dans le lac Tanganyika. Ce qui explique que, si le niveau des cours d'eau régresse, à la longue, le Burundi n'aura pas accès à ce type d'énergie et la plupart des activités du secteur touristique seront handicapées.

Concernant les logements (ou l'hébergement), les établissements touristiques construits ne donnent pas accès aux touristes modestes du fait que les prix sont exorbitants. Cela limite extrêmement les touristes, surtout nationaux, du fait que le voyage devient très difficile, compte tenu de leur pouvoir d'achat.

En définitive, les menaces du secteur du tourisme au Burundi s'observent à travers :

- La paupérisation de la population rurale doublée d'une croissance démographique galopante ;
- La dégradation de l'environnement due à des phénomènes naturels ;

- La dégradation de l'environnement due à des actions anthropiques (par ex : l'implantation des pylônes électriques et la construction des routes sans études préalables pour disséquer les avantages et les inconvénients de ces infrastructures) ;
- L'insuffisance de prise de conscience de l'importance de la préservation de l'environnement par les Burundais à tous les niveaux ;
- La méconnaissance du public d'un secteur économique aussi important que le tourisme pour le pays ;
- Les conflits entre l'environnement et les communautés locales dus au point précédent et au système dirigiste de gestion de l'environnement qui ne prend pas en compte les aspirations profondes de cette population, mais qui arrive de temps en temps à s'inscrire contre leurs intérêts.
- L'insuffisance des ressources humaines compétentes (pour accueil et guidage des touristes) ;
- La sur taxation du secteur touristique (hôtelier surtout).

II.4. Les opportunités du secteur du tourisme au Burundi

Les opportunités du secteur touristique au Burundi sont liées à la situation politico- économique et juridique du pays. Actuellement, tous les intervenants dans le secteur touristique - secteur public et privé - ont une vue commune des réalités du secteur.

La stabilisation politique et des politiques macroéconomiques saines sont la principale condition du développement du secteur touristique.

En outre, le Burundi a pris plusieurs mesures spécifiques destinées à améliorer le climat d'investissement. Les principales sont :

(i) la réforme du tribunal de commerce ;

(ii) la réforme du droit des affaires ;

(iii) la création d'un cadre de concertation secteur public- secteur privé;

(iv) la relance du processus de privatisation.

Cela permet de mettre en avant le secteur privé, principale source de l'économie du pays.

Concernant les ressources naturelles, depuis 1994, il y a eu adoption d'une politique forestière axée sur: la reconstitution du couvert forestier détruit par la crise et le développement du patrimoine forestier ; le renforcement du système d'aménagement et de gestion concentrée de la ressource forestière, ainsi que l'amélioration des technologies de valorisation du bois.

Cette politique n'a pas encore apporté grands fruits du fait que la population ignore son intérêt. Actuellement, il est opportun de profiter de cette politique pour protéger l'environnement burundais contre la dégradation afin que le pays soit attrayant pour les touristes et autres voyageurs

En plus, le Burundi a adhéré à la Communauté d'Afrique de l'Est où il peut bénéficier de nouvelles opportunités, notamment l'introduction du Visa touristique EAC, en cours d'étude actuellement.
Le rétablissement progressif de la sécurité a eu aussi des effets positifs sur le tourisme, un secteur dont le potentiel de développement a un rôle important à jouer dans la diversification de l'économie du Burundi et la création d'emplois dans presque tous les autres secteurs.

Vu la nécessité des statistiques pour un pays, le Burundi vient de se doter d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS - Burundi). Car le consensus aujourd'hui largement partagé à l'échelle tant nationale qu'internationale, est l'importance grandissante des statistiques pour l'analyse et la conception des programmes de développement.
Cette stratégie aidera le Burundi à mettre en œuvre des orientations contenu particulièrement dans le Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et dans la Vision 2025. Le Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté, est un cadre conçu sur base des principes d'exhaustivité, d'approche participative, de transparence, d'intégration aux processus nationaux de décision et de partenariat actif.

Le diagnostic déjà fait du Système Statistique National (SSN) existant au Burundi montre qu'il était émietté et caractérisé par une production statistique faible, irrégulière et surtout inexistante pour le secteur du tourisme. II utilisait aussi des concepts, nomenclatures et méthodologies disparates faussant ainsi la comparabilité des

statistiques produites. De plus, le SSN ne répondait pas aux besoins exprimés par les utilisateurs des statistiques.

La vision retenue dans la nouvelle stratégie est «Un Système Statistique National opérationnel, présent dans tous les domaines de la vie de la Nation, à même de mettre en œuvre un programme coordonné et harmonisé, avec des moyens humains et techniques adaptés et des méthodes modernes alignées sur les plans régional et international, produisant, analysant, diffusant, publiant et archivant des données statistiques fiables, régulières, comparables dans le temps et dans l'espace»

Les priorités sont essentiellement de fournir les données de bases de qualité qui manquent cruellement et de doter le système statistique des moyens de travail indispensables en particulier ***les moyens humains.***

Le secteur du tourisme bénéficiera également des résultats d'***une étude de mise en place d'une Stratégie Nationale du Développement Durable du Tourisme*** en cours commanditée par le gouvernement du Burundi sur financement du PNUD et de l'OMT. C'est une stratégie qui donnera le plan d'actions et le programme d'actions prioritaires pour le développement rapide du secteur touristique burundais.

Sur le plan éducatif, l'éducation environnementale constitue le fer de lance de la prise de conscience de la nécessité de conserver, de protéger et de gérer durablement les ressources naturelles. Des actions sporadiques d'éducation environnementale sont menées

dans quelques écoles secondaires de Gitega et Bujumbura par l'INECN.

Le projet d'action environnementale transfrontalière du bassin du Nil a initié des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement dans 10 écoles pilotes des 10 provinces du bassin du Nil. Ce même projet a produit un module d'éducation environnementale pour les écoles primaires et un autre pour les écoles secondaires. Le module d'éducation environnementale destiné aux universitaires est en cours d'élaboration.

L'éducation environnementale concerne aussi tout le public, c'est pour cela qu'une étude sur la stratégie environnementale nationale est en cours de réalisation[45]. Ceci montre une volonté manifeste d'améliorer la gestion de l'environnement et par conséquent la promotion du tourisme au Burundi.

Concernant la conservation de la nature, le Ministère chargé de l'Eau et de l'Environnement a déjà milité pour la mise en place d'une structure militaire chargée de la protection de l'environnement (police environnement). Malgré l'insuffisance de moyens humains et matériels, ce corps est chargé d'épauler un peu partout dans le pays les gardes forestiers et l'appareil juridique sur place.

[45] INECN, **Stratégie et Plan biennal 2009-2010,** INECN 20P

Dans cette optique, plusieurs voies sont à emprunter: exploitation des médias, organisation des concours (danse, poème, dessin, chanson etc.), sport collectif, excursion, panneaux publicitaires etc. afin de conscientiser tous les intervenants dans le secteur du tourisme.

Actuellement, le pays doit profiter également de la création récente d'un service de recherche en biodiversité et un service de recherche sur l'état de l'environnement au sein de la Direction Technique et de la Direction de l'environnement, de la recherche et de l'éducation environnementale respectivement.

Sur le plan juridique, le Burundi a mis en place des lois diverses comme le code d'investissement et la loi sur la concurrence. Ce travail devrait être complété par d'autres actions spécifiques pour le secteur du tourisme. Il s'agit d'abord de l'élaboration d'une réglementation spécifique pour un développement harmonieux du secteur et puis d'un établissement d'une loi – cadre du tourisme, instrument politique marquant la volonté du pays de réussir son décollage touristique.

D'abord, la réglementation de ce secteur se justifie par l'absence des textes clairs et actualisés régissant ce métier pourtant totalement libéralisé à travers les engagements du Burundi à l'OMC dans le cadre du commerce des services.

Cette réglementation viendrait donc corriger ou pallier à des éventuelles dérapages qui peuvent survenir en insistant sur des

mesures prudentielles eu égard à un secteur embryonnaire, prometteur et totalement libéralisé.

Cette réglementation pourrait entre autres analyser les normes et conditions indispensables pour exploitation de chaque type d'activité touristique, revisiter les critères de classification des établissements touristiques reconnus par l'EAC quitte à contribuer à son adaptation aux réalités du pays, sa traduction en français, sa vulgarisation et sa mise en œuvre. La formation des inspecteurs, la mise en place d'un organe de régulation, de classification et de contrôle de qualité des services touristiques constitueraient un grand pas pour ce secteur.

En définitive, le tourisme au Burundi offre des opportunités de développement du secteur du tourisme sous deux formes : les autorités du pays ont une volonté manifeste de développer prioritairement ; le potentiel touristique burundais est très facilement exploitable (toutes les sites touristiques sont accessibles). En plus, l'intégration du Burundi dans les différentes communautés sous régionales et internationales le permettra de bien faire le marketing touristique grâce à la facilitation de la circulation des biens et des personnes, et l'établissement d'un bon climat des affaires.

Chapitre III. La Stratégie de développement durable du secteur du tourisme au Burundi

III.1. Les mécanismes de protection de l'environnement au Burundi

Au Burundi, la pression démographique sur les terres, l'exploitation anarchique des ressources naturelles, les destructions de boisements, l'érosion du sol, la dégradation de la qualité des eaux, les sécheresses météorologiques récurrentes constituent un cercle infernal de dégradation de l'environnement.

Une mise en culture des terres marginales, peu fertile et sensible à l'érosion, à un déboisement accéléré (bois de chauffage) entraînant la dégradation de l'environnement suite à l'accroissement démographique sur une terre limitée. L'exploitation moyenne est de 0,8Oha pour un ménage de 5 à 6 personnes[46].

Conscient de la situation précitée, disposant quelques ressources humaines compétentes(les agronomes , environnementalistes, etc) et avec l'implication du gouvernement, la gestion des ressources naturelles peut être rationnelle.

En agriculture, les sols doivent être utilisés pour la génération de produits agricoles dans le but de répondre aux modifications des besoins humains tout en préservant les fonctions socioéconomiques et écologiques des sols à long terme.

[46] http://www.amb-grece.fr/grece/protection_environnement.htm; **La protection de l'environnement au Burundi**

Pour mieux protéger l'environnement, on améliore : la biodiversité et l'activité biotique dans et sur les sols ; réduire les substances dangereuses au-delà des seuils de toxicité (ex : résidus de pesticides, métaux lourds, résidus d'herbicides, ***etc. .)*** ; la disponibilité de nutriments pour les plantes, y compris la capacité de rétention d'eau ; la qualité et la quantité de la matière organique du sol ; et la structure physique du sol .

Au Burundi, les mécanismes de protection de l'environnement doivent être basés sur la sensibilisation de la population à l'importance de protéger les ressources naturelles. En plus, les décideurs politiques doivent prendre en compte les questions environnementales dans tous les programmes de développement et de reconstruction d'après-guerre.

Etant donné que les textes existants ne comportaient pas d'éléments suffisamment dissuasifs à l'endroit de ceux qui détruisent l'environnement, le Ministère chargé de l'Eau et de l'Environnement les a renforcés par des dispositions plus claires prévoyant des sanctions allant de l'amende à la réparation des dommages constatés selon la nature de l'infraction. Néanmoins, le suivi de mise en application de ces textes est la voie très indispensable.de réussir la protection de l'environnement.

En éducation environnementale, la femme est la principale éducatrice des enfants surtout en bas âge Elle est donc apte à véhiculer les messages pouvant contribuer à la destruction ou à la préservation de l'environnement. Ce qui montre que la meilleure stratégie dans l'éducation environnementale, est de commencer à sensibiliser les femmes, surtout même qu'elles sont les plus nombreuses que les hommes au Burundi.

De façon générale, la stratégie de développement durable du tourisme est une nouvelle approche parce qu'il intègre ***la protection de l'environnement*** et demande beaucoup de moyens qui nécessite une réalisation dans le temps. Ce qui implique le recourt à un processus à court, à moyen et long terme.

A court terme

L'Etat à travers les Ministères, les Directions et les Services compétents doit :

- Encourager la plantation des arbres pour lutter contre la désertification ;
- Obliger la population à ramasser les ordures et à surveiller les touristes pour qu'ils ne jettent pas des emballages biodégradables provenant de leurs aliments et leurs boissons dans la nature ;
- Sensibiliser la population pour qu'elle lutte contre les feux de brousse ;
- Aménager le territoire et notamment les localités urbaines et rurales en prenant toutes les mesures de protection de l'environnement ;
- Collecter, déposer et neutraliser les déchets et résidus irrécupérables dans les lieux et conditions établies par voie réglementaire ;
- Informer et éduquer les citoyens et surtout les femmes, à la préservation et la mise en valeur de l'environnement ;
- Bien encadrer la population rurale sur la promotion du développement durable du secteur touristique;

- ❖ Promouvoir les actions de coopération internationale à caractère technique, économique et scientifique dans le domaine de l'environnement ;
- ❖ Echanger l'information avec les services chargés de décourager les trafics illégaux et exportateurs clandestins de charbon de bois et des briques cuites à destinations des pays voisins, parce que ces derniers protègent mieux leurs environnements.

A moyen et long terme

L'Etat doit :

- ❖ Planifier la récupération des espèces végétales à travers l'aménagement des jardins botaniques ;
- ❖ Vulgariser les textes législatifs : code de l'environnement, code forestier ; le code des investissements ;
- ❖ Appuyer le tourisme en améliorant les infrastructures touristiques (exonérer le matériel de construction);
- ❖ Rapatrier certaines espèces animales qui ont fui ou qui ont été évacuées suite à la guerre vers les pays voisins ;
- ❖ Participer activement à l'élaboration du Schéma d'aménagements du territoire par province, en collaboration avec tous les intervenants en matière du tourisme ;
- ❖ Participer activement à l'élaboration de la Stratégie Nationale du développement durable du tourisme;
- ❖ Relancer le tourisme et favoriser le partenariat entre les secteurs publics et privés ;

- ❖ Elaborer une législation du secteur du tourisme en vue d'une meilleure organisation du secteur ;
- ❖ Construire avec succès des programmes de développement à enseigner aux associations paysannes de protection de l'environnement dont celles des femmes et des jeunes;
- ❖ Consolider le partenariat international et régional qui se développent en matière de protection de l'environnement ;

Etant donné que l'écotourisme burundais constitue une solution, ou au moins un élément modérateur dans les conflits du tourisme et la protection de la nature, il faut que toutes les parties concernées - ***notamment les associations et les organismes de protection de la nature, les collectivités locales et l'Office National du Tourisme*** - fassent preuve de beaucoup de bonne volonté et échangent des informations exactes. Elles doivent connaître tous les enjeux de l'écotourisme et savoir quels sont ses avantages, ses inconvénients et ses limites, car, il s'est installé une forme de compétition à travers l'exploitation des ressources naturelles et cette compétition fait toujours des perdants, qu'ils soient des individus, de la population, voire du pays.

Si les atteintes à l'environnement ne diminuent pas fortement et rapidement au Burundi, d'ici 2050, beaucoup d'espèces végétales et animales vont disparaître, car chaque extinction est irréversible.

On espère qu'avec le retour de la stabilité politique qui entraîne vraisemblablement l'amélioration des conditions socio-économiques

des populations et le renforcement des différents appareils étatiques, la pression sur les ressources naturelles va sensiblement diminuer.

Actuellement, la population burundaise a besoin de conseils, de promotion, d'une aide organisée, et en particulier de directives, puisque rien n'est plus convaincant qu'***un bon exemple.***

A côté des problèmes complexes à résoudre, des atouts et potentialités sur lesquels peuvent s'appuyer les actions de la conservation, de la protection et de la gestion durables de l'environnement existent et nécessitent une rationalisation.

En définitive, la stratégie de développement durable du tourisme au Burundi est basée sur la sensibilisation de la population à l'importance de protéger les ressources naturelles.

III.2. Les mécanismes de développement du tourisme au Burundi

Le développement du secteur touristique doit passer essentiellement à travers la politique générale du pays, plus précisément dans la définition du cadre légal du secteur ; dans l'éducation environnementale ; et dans la prise de conscience de la nécessité des statistiques montrant le niveau de contribution du secteur touristique dans l'économie burundaise.

Au niveau du cadre légal, l'action urgente est l'élaboration d'une loi-cadre qui sera proposée en concertation avec les organismes représentatifs du secteur privé. Elle doit définir les principaux

éléments de la politique du tourisme avec la création d'instruments de concertation et de partenariat entre le secteur privé et le secteur public :

- Renforcement des capacités du Ministère en charge du tourisme et de l'Office National du Tourisme du Burundi pour que ces derniers soient plus proches des professionnels du tourisme ;

- Réaménagement de la fiscalité du tourisme pour qu'elle soit plus équitable et plus efficace ;

- Mise en place des partenariats régionaux et internationaux ;

- Création d'un instrument de coordination entre le Gouvernement et le secteur privé pour le tourisme après le décret mettant sur pied un cadre de dialogue et de concertation pour un partenariat secteur public- secteur privé signé en juin 2008.

Au niveau du cadre éducatif, **avec la période d'après guerre, le programme d'éducation environnementale doit être redynamisé et orienté à différents groupes cibles: les utilisateurs des ressources naturelles d'une aire protégée, l'administration territoriale et militaire, les populations riveraines et les écoles tant primaires que secondaires. L'éducation environnementale est donc un outil important pour sensibiliser et conscientiser les différentes couches de la population afin d'asseoir un environnement sain, attrayant aux touristes éventuels.**

Au niveau des statistiques touristiques, les statistiques touristiques jouent un rôle clé dans la détermination de la politique et la planification à travers l'identification des meilleurs produits touristiques ; le marketing et la promotion des marchés potentiels ; l'évaluation de la durabilité environnementale et socio culturelle des interventions ; la qualité des services touristiques ; la prévision des arrivées de touristes et leurs préférences. Un système amélioré pour mesurer des statistiques du tourisme, en liaison avec une série de données économiques issue de la comptabilité nationale et de la Banque Centrale, peuvent être extrêmement utiles pour mettre au point un Compte Satellite du Tourisme(CST), qui permettra de déterminer exactement l'impact économique du tourisme au Burundi. Et par conséquent, le gouvernement prenne conscience de l'importance de ce secteur en voyant clairement sa part dans l'économie nationale.

En effet, presque tous les pays à travers le monde tiennent une comptabilité nationale à partir de laquelle les principaux agrégats économiques sont mesurés/ estimés, comme par exemple, le Produit Intérieur Brut (PIB), la valeur Ajoutée (VA) ainsi que la consommation intermédiaire par les différentes industries etc. Toutefois, cette agrégation n'a pas été possible pour le secteur touristique au sein de la comptabilité nationale. La notion de compte satellite du tourisme a été mise en avant pour remédier à ce manque de données économiques sur le tourisme. Dans un Compte Satellite du Tourisme, la demande et la consommation du tourisme, une norme de mesure des dépenses des visiteurs, est identifiée et associée à des industries qui desservent les visiteurs et peuvent ensuite être

rassemblées et ajoutées ensemble pour établir la valeur ajoutée du tourisme. Cela constitue ensuite un précieux instrument de lobbying pour l'industrie, permettant de renforcer les liens entre les différents sous- secteurs du tourisme et d'identifier les pertes et profits.

Conclusion Générale

Actuellement, paix et stabilité revenues progressivement, le tourisme au Burundi doit se relever des rages de plus d'une décennie de destruction. Face aux insuffisances de nombreux secteurs dans le domaine agricole et industriel, du fait que le pays soit enclavé, tout en recelant un patrimoine exceptionnel avec le Lac Tanganyika et autres, le gouvernement du Burundi a affirmé sa volonté d'ouvrir le pays et d'assurer un développement durable du tourisme comme instrument efficace d'aménagement du territoire et un moyen de renforcer le secteur privé, principal domaine du tourisme, pour contribuer au programme de lutte contre la pauvreté et de consolidation de la paix .

Certes, le Burundi connaît des problèmes sévères liés à la terre. C'est pourquoi il est important d'évoluer vers une économie qui n'est pas seulement dépendante de l'agriculture. Le tourisme est considéré comme un secteur porteur d'opportunités puisqu'il touche une multitude d'autres secteurs comme le transport, les services, l'hébergement, l'artisanat, etc.

Le développement du secteur touristique peut alors avoir un impact catalytique sur le développement socio- économique du pays ainsi que sur le processus de la consolidation de la paix. D'abord, le développement durable du secteur touristique demande un environnement stable, pacifique et sécurisé. Sans paix durable, le secteur ne peut jamais être promu. Les touristes et les investisseurs qui arrivent dans le pays doivent se sentir rassurés.

C'est pour cette raison qu'un développement du secteur doit prendre compte en toutes les mesures possibles qui contribuent à la consolidation de la paix pour créer une atmosphère sécurisée. Puis, les emplois seront crées dans les secteurs divers ; les filières se renforcent et une image positive du Burundi contribuera à attirer les investissements au bénéfice de la croissance de l'économie. Puis, la contemplation des ressources naturelles et autres curiosités touristiques deviennent automatiquement possible.

L'engagement du Gouvernement dans le développement du secteur du tourisme au Burundi se manifeste à travers les multiples accords de partenariats signés, en rapport avec l'encadrement du secteur touristique et la protection de l'environnement.

Cependant, beaucoup de choses restent à faire car, le gouvernement burundais doit mettre en place une politique nationale en matière du tourisme, qui se manifestera à travers :

D'une part, sa capacité de régulation et d'encadrement (établissement de normes pour assurer la compétitivité internationale du tourisme burundais dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité alimentaire, de la responsabilité des opérateurs de tourisme, du développement de la qualité pour lutter contre la concurrence déloyale, etc) ;

D'autre part, sa capacité de redynamiser le secteur tout entier par :

- une politique de coordination renforcée avec le secteur de l'artisanat, et les autres administrations et secteurs de l'Etat (intérieur, transport, environnement, culture, jeunesse, sport, loisirs, agriculture, santé publique, etc) ;

- une fiscalité appropriée et équitable, pour assurer une optimisation des recettes de l'Etat par une croissance continue du secteur touristique formel ;

- une politique d'aménagement du territoire avec la création de zones prioritaires de développement touristique, tout en protégeant l'environnement et en permettant l'émergence de petites et moyennes entreprises touristiques et hôtelières ;

- un système d'incitations aux investissements des privés (par ex. la création de lignes de crédit spécifiques comme les micros crédits, des défiscalisations, un encadrement bancaire et des aides au crédit et bonifications);

- une meilleure analyse du secteur par la mise en place d'un système simplifié de statistiques qui, à terme pourra conduire à la création d'un compte satellite du tourisme ;

- une politique d'incitation à l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication par le secteur tout entier, car le tourisme pourrait jouer un rôle fondamental de levier pour la mise en place de réseaux internet (création du site web du tourisme au Burundi);

- un suivi régulier de la politique de coopération internationale dans le cadre des structures existantes notamment la Communauté Est Africaine(EAC) et le COMESA.

Dans l'optique de protéger l'environnement, le gouvernement burundais a intérêt de faire le suivi du contenu de la loi N° 1/010 portant code de l'environnement de la République du Burundi du 30 juin 2000. Cette loi a bien clarifié ce que c'est l'environnement et comment il faut le protéger.

A titre de rappel, l'environnement désigne l'ensemble des éléments naturels et artificiels ainsi que des facteurs économiques, sociaux et culturels qui conditionnent l'existence, la transformation et le développement du milieu, des organismes et des activités humaines.

L'environnement burundais constitue un patrimoine commun dont la sauvegarde incombe à l'Etat, aux collectivités locales, aux organismes publics et aux citoyens, individuellement ou groupés en association.

La meilleure façon de renforcer de l'écotourisme au Burundi est de protéger d'abord l'environnement car, une région devient un site intéressant après sa mise sous protection.

Les défenseurs de la nature doivent comprendre qu'il est impossible et inopportun de vouloir exclure le tourisme: impossible parce que la pression et les attentes sont trop grandes; inopportun parce que le

tourisme bien compris est source de richesses pour la population et peut constituer la meilleure forme d'éducation à l'environnement.

Avec la période d'après guerre, c'est le moment d'exploiter le potentiel touristique burundais et de faire quelques réformes pour développer de façon durable le tourisme, et surtout en contribuant à la réduction de la pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

1. INECN ; **Stratégie et Plan biennal 2009-2010 INECN**, P 215

2. PNUD ; **Stratégie Nationale du développement durable du tourisme au Burundi**,

3. Mohamed Larbi BOUGUERRA, **Environnement et Développement durable : Enjeux et défis**, 2000, P 214

4. Sylvie FAUCHEUX et Jean François NOEL : **Economie des Ressourc**

Naturelles et de l'Environnement, 1995, P 370

5. Olivier BEAUMAIS, **Economie de l'Environnement**, 2001, P239

6.http://www.eme.ma/html/eme2_02_01_02.htm P1; **Diagnostique stratégique des entreprises du secteur des services**

7. http://www.africa-onweb.com/tourisme/burundi/index.html;**Le tourisme et la protection de l'environnement au Burundi**

8.http://www.amb-grece.fr/grece/protection_environnement.htm;**La protection de l'environnement au Burundi**

9. http://www.fao.org/documents; **La protection de l'environnement dans le monde**

10. http://www.africa-environment.org/bubinga, **La protection de l'environnement en Afrique**

11.http://bch-bdnaturalsciences.be/burundi/contribution/paysageaquatique.pdf P2;

Les paysages naturels au Burundi

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

RUTAKE Pascal, NIJIMBERE Denise, Diagnostic stratégique des entreprises du secteur des services : secteur du tourisme, pp. 337-388, Cahiers du CURDES n° 11, Aout 2010.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr